

Compte-rendu de la Commission de la Stratégie Internationale

Lundi 17 juin 2024

Etaient présents : Laurent Bourdier, Florence Degomme, Vincent Riffaud, Camille Vitry, Dipanwita Ghanti, Dora Abidi, Laura Massinon, Claire Chasseau, Rolland Lawson, Laurent Billonnet, Céline Parvy, Bertrand Liagre, Jean-François Brocard, Agnès Germot, Jérémie Gouteron, Marie-Christine Nouhaud, Emmanuelle Nys, Bruno Mazières, Céline Meslier, Samir Adly

Etaient excusés : Stéphane Mandigout, Said Ouaked, Jean-François Faucher, Zilacene Dekli, Danielle Troutaud, Amine Tarazi, Yann Brenner, Romain Lucas-Roper, Rachida Zerrouki, Thomas Cluzeau

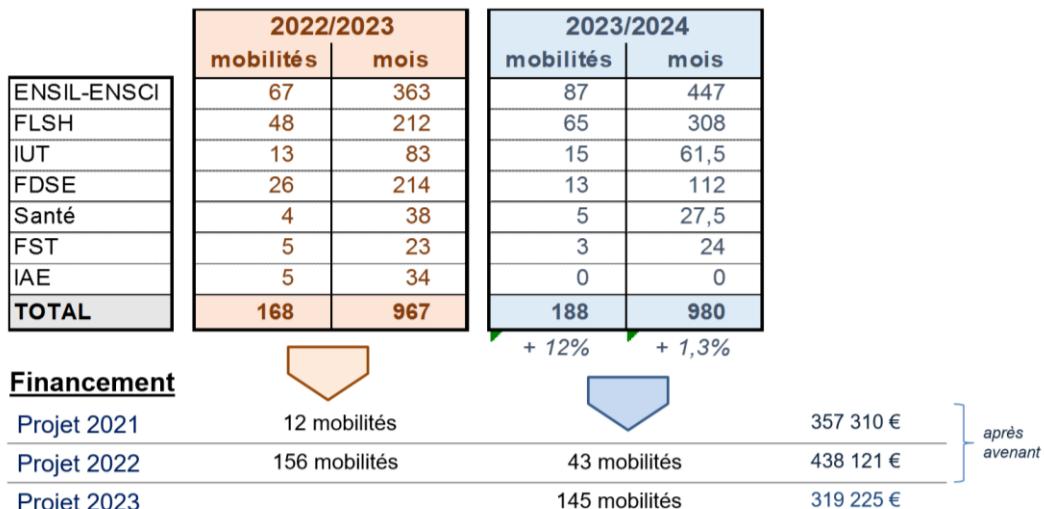


Ordre du jour

- Projet Erasmus+ : règlement et mise en oeuvre de la campagne 2024/2025
- Point droits différenciés
- Point label Bienvenue en France - dépôt au 30/06 des éléments sur la plateforme
- Point JAEI 2024 - 26/09/2024
- Point reconduction convention CROUS
- Point PIA INTERFACES et EUPeace
- Divers :
 - Désignation d'un membre de la CSI pour le collège des enseignants-chercheurs du Senate d'EUPeace (Réunion 26-27 septembre à Madrid)
 - Délégation UNILIM à la Conférence EAIE à Toulouse (18-20 septembre).
 - Programme mobilité doctorale en France : Ambassade de France au Maroc

Projets AC131 (mobilités d'études)

Rappel - les chiffres de ces 2 dernières années :



Ce qui change avec le projet 2024 :

Groupes pays et taux mensuels				A partir de 2024 :
Jusqu'à présent :				
	Pays d'accueil	Montants de base (fourchettes dans lesquelles doivent s'inscrire les taux mensuels)	Taux mensuels en vigueur à Unilim	
Groupe 1 Pays où le coût de la vie est plus élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Pays tiers non associés au programme de la région 13 (îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse)	348 € – 674 €	350 €	
Groupe 2 Pays où le coût de la vie est moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays tiers non associés au programme de la région 13 (Andorre, Monaco, San Marin, Vatican)	292 € – 606 €	300 €	
Groupe 3 Pays où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	225 € – 550 €	250 €	
				Incidence du passage de la France en Groupe 1 → Seulement 2 taux de bourse étudiante
				Mobilité de la France vers pays du groupe 1 → 1 taux à fixer entre 292 € et 606 €
				Mobilité de la France vers pays du groupe 2 et 3 → 1 taux à fixer entre 225 € et 550 €
				Rappel 50€ entre les taux

Introduction d'un forfait pour contribution aux frais de voyage

Distance parcourue	Moyen de transport écoresponsable	Transport standard
10-99 km	56 €	28 €
100-499 km	285 €	211 €
500 – 1999 km	417 €	309 €
2000 – 2999 km	535 €	395 €
3000 – 3999 km	785 €	580 €
4000 – 7999 km	1 188 €	1 188 €
8000 km et plus	1 735 €	1 735 €

Le complément forfaitaire de 50€ pour **moyen de transport éco-responsable** n'est plus applicable

Le complément financier pour les étudiants ayant moins d'opportunités (supplément de 250 € à la contribution aux frais de séjour) continue de s'appliquer



Budget du projet 2024 :

Résumé de la subvention du projet

Poste budgétaire	Nombre de participants	Nombre de programmes	Subvention
Subvention pour la mobilité	163		312 550,00 €
Contribution à l'organisation du projet	163		54 490,00 €
Contribution à l'organisation des programmes intensifs hybrides		1	8 000,00 €
Montant total de la subvention			375 040,00 €

Subvention pour la mobilité : contribution aux frais de séjour et frais de voyage

+ 17,5 % par rapport au projet 2023

Type d'activité	Nombre de participants	Subvention
SMS – mobilité des étudiants à des fins d'études	141	288 350,00 €
SMT – mobilité des étudiants à des fins de stage	0	0,00 €
Total mobilité étudiante	141	288 350,00 €
STA – mobilité du personnel à des fins d'enseignement	11	12 100,00 €
STT – mobilité du personnel à des fins de formation	11	12 100,00 €
Total mobilité du personnel	22	24 200,00 €
Total mobilité	163	312 550,00 €

Modalités de mise en œuvre du projet 2024 :

♦ Fixation des taux mensuels

Il faut déterminer **2 taux mensuels** et non plus 3 (à l'intérieur des fourchettes fixées et avec un écart minimum de 50€) : un pour les mobilités vers les pays du groupe 1, un pour celles vers les pays des groupes 2 et 3.

Sur la base d'une simulation reprenant les mobilités des projets 2022 et 2023 et leur appliquant les nouveaux barèmes :

- l'application du forfait voyage occasionne un budget supplémentaire de 17,2%
- proposition pour l'utilisation optimale du budget : en reprenant les deux taux inférieurs pratiqués jusqu'alors (**300 € vers groupe 1 et 250 € vers groupes 2&3**) et en affectant aux mobilités étudiantes tout le budget mobilisable du projet (soit, avec les transferts budgétaires autorisés : totalité de la subvention pour la mobilité + soutien organisationnel = 367 040 €) :
 - il est possible d'organiser **194 mobilités**
 - la bourse Erasmus+ moyenne passe de **1 840 €** (344 €/mois) à **2 000 €** (380 €/mois)
 - dans le détail :
 - . **baisse** du montant de la bourse (de 6 à 22 € par mois, 16 € en moy.) dans **10,7 %** des cas
 - . **hausse** du montant de la bourse (de 10 à 109 € par mois, 43 € en moy.) dans **88 %** des cas

 **Vote pour cette proposition :** 10 votants, 10 pour

♦ Règles d'attribution des bonus inclusion et transport écoresponsables

Pour rappel :

Boursiers	2022/2023		2023/2024	
	76	45,2%	92	48,9%
Inclusion	21	12,5%	35	18,6%
handicap/ALD	1		2	
ZRR	8		22	
QPV	0		0	
Echelon 6 ou 7	6		8	
Quotient CAF	6		3	
Transport vert	2	1,2%	9	4,8%

. Budget **inclusion** = 26 883 € (9% du budget total) en 2022/2023
= 44 992 € (14% du budget total) en 2023/2024

. Budget "transport vert" = 263 € (0,1% du budget total) en 2022/2023
= 803 € (0,2% du budget total) en 2023/2024

Le critère de résidence en Zone de revitalisation rurale (ZRR) est le plus utilisé (dans + de 2/3 des cas cette année) alors qu'il ne semble pas, à lui seul, pouvoir témoigner de difficultés effectives pour les étudiants concernés. Les autres critères semblent suffisants pour attester de réels « manques d'opportunités » à combler.

Il est proposé de **ne plus retenir le critère « ZRR » comme devant automatiquement décider de l'attribution du bonus inclusion.**

 **Vote pour cette proposition :** 10 votants, 9 pour, 1 contre

Rapport final du projet 2022

Le projet* s'achève le 31 juillet 2024 → le rapport est à fournir à l'Agence Erasmus+ avant fin août 2024

*199 mobilités étudiantes et 13 mobilités des personnels

Budget total : 438 121 €

- ↳ **rapport financier** déclarant les activités réalisées pour justifier les contributions unitaires applicables et les coûts éligibles
- ↳ **rapport narratif** pour l'évaluation qualitative des activités et des résultats du projet.
 - . **résumé** du projet : contexte et objectifs, mise en œuvre, résultats
 - . **activités** de mobilité
 - . **accréditation et qualité** : conformité à l'ECHE (reconnaissance des acquis d'apprentissage, commentaires des participants sur les dispositions de la charte Erasmus
 - . **priorités d'Erasmus+** : inclusion et diversité, transition numérique, transition écologique, participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique
 - . **impact et partage des résultats** du projet

Une réunion-bilan avec les correspondants RI sera organisée le mardi 8 juillet après-midi pour la préparation de la partie « qualitative » du rapport.

Pour information : les résultats de l'appel à propositions 2024 pour les projets de Mobilité soutenue par les fonds de politique extérieure (MIC) sont attendus pour le **27 juillet 2024**.

Point droits différenciés

Augmentation du montant des droits d'inscription différenciés

- LICENCE:
 - 2850€ (vs 2770€)
- MASTER :
 - 3879€ (vs 3770€)

Le paiement en 8 fois n'est pas possible comptablement mais a été proposé en 5 fois au CA du 14 juin 2024 : cela permettra de recouvrer le paiement fin janvier au plus tard et si l'étudiant n'a pas tout réglé à cette date, il ne pourra pas suivre le 2e semestre de l'année universitaire.

(Pour information à ce jour 52 000 € de droits différenciés 2022-2023 non soldés à ce jour pour des étudiants qui ont quitté Unilim et environ 150 000 € non recouvrés sur 2023-2024)

Les étudiants n'ayant pas réglé leurs droits d'inscription n'obtiendront pas leur diplôme et n'auront pas d'attestation de réussite, ils auront accès seulement à leurs notes.

Pour rappel 50 % environ des universités françaises appliquent les droits différenciés avec des règles différentes.

La commission des droits différenciés a eu lieu le mercredi 5 juin 2024 pour un point sur l'attribution des bourses.

Il sera proposé en CFVU du 18 juin 2024 la composition d'une commission ad hoc pour les droits différenciés afin d'avoir une pleine légitimité, puis elle sera présentée au CA du 12 juillet 2024.

Tour de table :

Emmanuelle Nys fait remarquer qu'à la FDSE il y a beaucoup d'étudiants internationaux mais très peu touchent une bourse. Elle souhaiterait un peu plus d'équité car pour elle la représentativité et la légitimité sont remis en cause dans la gestion des droits différenciés.

Pour Céline Meslier il manque dans la composition de la commission Ad Hoc des droits différenciés des membres de la recherche pour que ce soit pertinent.

Emmanuelle Nys souhaiterait savoir si c'est dans cette commission Ad Hoc que la politique d'établissement sur les droits différenciés est définie ? si tel est le cas il faut des représentants recherche...ou en CSI ?

Pour Céline Meslier c'est en CSI que la politique d'établissement doit être mise en place. La CSI peut faire des propositions sur les droits différenciés en tenant compte des recommandations de la DAF par rapport au Code de l'Education de ce que l'on peut faire ou pas.

Laurent Bourdier précise que ce sera le rôle de la commission Ad hoc de prendre les décisions pour l'attribution des bourses dans le cadre des droits différenciés. Laurent rappelle également que les stratégies des composantes pour les droits différenciés sont différentes. Au niveau national, chaque université applique ses propres règles en fonction de sa stratégie d'établissement et dans certaines universités les droits différenciés sont gérés par le Pôle Formation.

Il sera donc proposé à la CFVU du 18 juin 2024 la composition de la commission Ad hoc en incluant des membres de la recherche ainsi que le nom des votants.

Pour Laurent Billonnet, il doit y avoir une validation stratégique en CSI et une validation opérationnelle en commission ad hoc.

Point label Bienvenue en France

Deux rencontres des GT thématiques ont eu lieu en avril dernier.

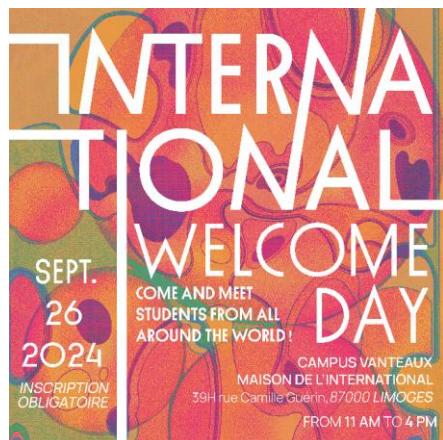
Le dépôt sur la plateforme dédiée des éléments de réponses et des preuves est à faire **avant le 30 juin 2024** et une commission Campus France se réunira à l'automne 2024 pour décider du maintien de la 1^{ère} étoile pour Unilim ou pour l'attribution d'une 2^e étoile avec visite d'experts dans les 18 mois.

Les comptes-rendus et le dossier seront envoyés fin juin.

Tour de table :

Laurent Bourdier précise qu'un gros travail a été réalisé par Emeline Fumey et Pauline Jacquet avec la collaboration des composantes, pôles et services.

Point JAEI 2024 - 26/09/2024



Cette année, la JAEI aura un nouveau format et aura lieu avec la Big Bamboche **le 26 septembre 2024 de 11 h à 16 h**, devant la Maison de l'International sur le Campus de Vanteaux.

Une communication sera réalisée à compter de fin août 2024 avec inscription obligatoire.

Au programme :

- Activités ludiques avec stands de partenaires : CROUS, SSU, Maison des Langues, AFEV, Recyclerie et autres.
- Café d'accueil et repas par le CROUS
- Activités en lien avec l'association LISA.

Convention CROUS

Nouveau directeur au CROUS de Limoges, Mr Fabrice Pezziardi.

Révision de la convention en cours – signature pour 3 ans (2024/2027) :

- 250 chambres réservées dans le cadre de la convention
- Durée du cautionnement maximum 5 ans
- Augmentation du cautionnement de 10 000 € à 20 000 € souhaitée par le CROUS car augmentation des loyers impayés ces dernières années (jusqu'à 21 600 € mais après de nombreuses relances de la part du BAI, il reste 'seulement' 2500 € non réglés)
- Garantie Visale souhaitée par le CROUS mais refusée par Unilim
- Début des affectations des étudiants sous convention => courant juin 2024

Point PIA INTERFACES et EUPeace

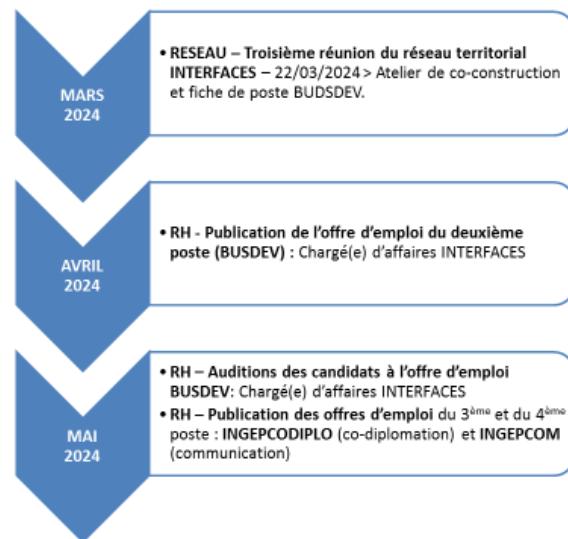
Projet INTERFACES

Programme de financement: Projet Investissement d'Avenir (PIA)

AAP : Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR)



LES DERNIERES ACTUALITES



LES ACTUALITES A VENIR



Présentation aux membres de la CSI de Dipanwita GHANTI, Chargée de projets européens et internationaux en sciences ouvertes pour Interfaces et Dora ABIDI Chargée d'affaires Interfaces pour les projets européens et internationaux.

Céline Meslier demande si les nouvelles collègues ont prévu de visiter les instituts.

Claire Chasseau précise que c'est prévu plutôt à la nouvelle rentrée universitaire afin de leur laisser le temps de s'approprier le projet et à la plateforme ingénierie de projets de s'organiser en interne suite aux différentes nouvelles arrivées.

LES DERNIERES ACTUALITES

- MARS 2024**
 - COM – Consolidation www.EUPeace.eu et pages dédiées UNILIM International
 - PROJET – Séminaires de lancement des WP6 [Recherche], 7 et 8
 - PROJET – WP2: Inventaires DPI et modules European Track
 - UAAP EUPeace - Session d'information (27/03)

- AVRIL 2024**
 - UNILIM – RH Recrutements Coordinateur administratif & chargé du projet EUPeace (Aurore Berthier & Laura Massinon)
 - UAAP EUPeace Call2- DL (15/04)
 - GOUV – Conseil des Gouverneurs et Comité Directeur en présentiel à Sarajevo (11-14/04/2023)
 - PROJET/UNILIM – WP3 Publication du livrable [School for All concept](#)
 - PROJET WP2 – KoM, UNILIM Responsable [EUPeace Staff Academy](#)
 - PROJET - 1^{er} rapport semestriel d'activités (30/04/2024)

- MAI 2024**
 - PROJET WP6 – Appel à propositions [Thematic Research Hubs – DL 15/05](#)
 - UNILIM – Projections sur la constitution d'une équipe étroite EUPeace@UNILIM (4 + 2 recrutements)
 - UNILIM - Table-ronde UNILIM et valeurs européennes dans le cadre de la remise des diplômes de doctorat (Limoges, 24/05/2024)
 - UNILIM Lauréate complément France2030 EUPeace-LIM (+1,6 M€)

LES ACTUALITES A VENIR

- JUIN 2024**
 - PROJET/UNILIM – Forum sur les représentations étudiantes et 1^{ère} réunion du [EUPeace Student Council](#) (Limoges, 3-5/6)
 - PROJET/UNILIM – Diffusion Rapports mensuels activités EUPeace en CTI/CSI
 - UAAP EUPeace Call2- Sélection (18/6)
 - Nominations EUPeace Senate 2024 (30/6)
 - PROJET/UNILIM – WP3. 1^{er} Atelier international et multilingue de formation des formateurs sur l'éducation inclusive (26-27/6)

- JUILLET-AOÛT 2024**
 - UNILIM – RH [Prise de fonctions chargés de projet EUPeace \(1/7\)](#)
 - PROJET/WP3 – Réunion de travail à Mostar (1-3/7)
 - UNILIM – RH Commission validation 4 contrats de projets (3/7)
 - PROJET/UNILIM – 1^{ère} réunion équipe EUPeace@UNILIM [ensemble des personnels impliqués]; le 8/7]
 - PROJET/UNILIM – Contractualisation complément France2030 ANR
 - UNILIM – RH [Prise de fonctions Coordinatrice projet EUPeace \(19/8\)](#)

- SEPT. 2024**
 - UNILIM RH – 4 recrutements EUPeace (ingénieur pédagogique, responsable numérique, promotion réseaux recherche, accueil internationaux)
 - PROJET / UNILIM – Visite Présidente Déléguée E. Korn et Coordinateur A. Wipf à Limoges (16/9)
 - GOV/COM – [EUPeace à la Conférence EAIE 2024 Toulouse \(17-20/9\)](#)
 - GOV – [Réunions EUPeace GoB, SC, EB et Senate Madrid \(26-27/9\)](#)

Présentation aux membres de la CSI de Laura Massinon, chargée du projet EUPeace.

Céline Meslier souhaite connaître les grandes forces des partenaires d'EUPeace pour les identifier. Un gros maillage a déjà été fait par Romain Lucas et Bruno Mazières au niveau formation. Le même travail sera réalisé pour la recherche avec le recrutement d'un ingénieur promotion des réseaux recherche.

Désignation d'un membre de la CSI pour le collège des enseignants-chercheurs du Senate d'EUPeace (Réunion 26-27 septembre à Madrid)

Le Senate EUPeace compte 5 personnes par établissement :

- 1 chercheur : Alexis Parenté
- 1 VP étudiant : Clément Desaphy
- 1 doctorant : Sam Bouvier
- 1 administratif : Stéphanie Bartkowiak
- 1 membre de la CSI : Bruno Mazières

Délégation UNILIM à la Conférence EAIE à Toulouse (18-20 septembre)

L'université de Marburg présente à l'EAIE.

Laurent Bourdier, Vincent Riffaud ou Camille Vitry, Aurore Berthier ou Laura Massinon, Yann Brenner, Romain Lucas seront présents

EMIMEP et EUR Tactic présents également

Tarif : 970 € par personne

Programme mobilité doctorale en France : Ambassade de France au Maroc



Liberté
Égalité
Fraternité



PROGRAMME DE MOBILITÉS DOCTORALES

Appel à candidatures 2024

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Ce programme s'adresse aux doctorants de nationalité marocaine
 - en **cotutelle** de thèse ;
 - en **codirection** de thèse ;
 - bénéficiant d'une **invitation** à effectuer une mobilité dans un laboratoire français ;
 - en **post-doctorat**.

Ce programme de bourses finance un séjour de recherche dans un laboratoire français d'une durée de trois mois minimum et de quatre mois maximum **à partir de septembre 2024**. Pour les étudiants en cotutelle, cette mobilité devra être réalisée dans le cadre du calendrier établi dans la convention de cotutelle pour 2024.

- Le dossier de candidature doit être rédigé en français.

La bourse comprend :

- la gratuité des frais de visa (toutefois les frais d'enregistrement du dossier auprès de l'organisme TLS sont à la charge du boursier) ;
- la gratuité des frais Campus France
- les frais de voyage entre le Maroc et la France correspond à la prise en charge d'un aller/retour sur l'année ;
- une couverture sociale pendant la durée du séjour en France ;
- une bourse d'études pendant la durée du séjour en France ;
- la facilitation de la recherche d'un logement en résidence universitaire CROUS en fonction des disponibilités par l'agence Campus France.

PROCEDURE

- Le dossier est à retourner **obligatoirement** avant le **8 juillet, 23h59 (heure de Rabat)** délai de rigueur, à l'adresse suivante : **bourses.esr@ifmaroc.com** (le dossier doit être compilé en **un seul document** et avoir un **volume maximal de 3 Mo**).
- Tout dossier incomplet ou envoyé hors délai (heure d'envoi du message électronique faisant foi) ne sera pas examiné.
- L'examen des candidatures sera réalisé par une Commission mixte franco-marocaine. Les résultats seront notifiés et publiés sur le site de l'Institut Français du Maroc au plus tard le **25 juillet 2024**.

Prochaine CSI le MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 14 h